

Social responsibility

Améliorer la vie de certaines personnes signifie améliorer la vie communautaire.

Ces recommandations profitent non seulement aux entreprises qui embauchent ces groupes, mais favorisent également l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité.

S'engager à améliorer l'employabilité de ces groupes, c'est s'engager à bâtir un monde plus égalitaire, où chacun a sa place.

Chaque objectif est un grain de sable qui construit des montagnes ; des montagnes qui représentent un triomphe pour la société.



C/Murcia 10 st-c, 28045, Madrid

911 090 701



Trouvez notre
centre le plus
proche

24H. 699 860 941



Bon pour votre entreprise

Bon pour tout le monde

fundacioncruzblanca.org

Programmes de soutien psychosocial et socioprofessionnel pour les filles et adolescentes victimes d'exploitation sexuelle et les femmes victimes de traite, d'exploitation sexuelle ou de prostitution.

Partager, faire confiance, collaborer, grandir ensemble

À la Fondation Cruz Blanca, nous travaillons pour l'inclusion sociale par l'emploi des personnes vulnérables

- Chômeurs de longue durée
- Plus de 45 ans
- Victimes de violences sexistes
- Victimes de traite des êtres humains
- Victimes de violences sexuelles à des fins d'exploitation sexuelle et de travail
- Autres personnes menacées d'exclusion

La collaboration entre l'administration publique et le monde des affaires est essentielle à l'intégration de ces personnes sur le marché du travail. La pérennité du contrat est le fruit d'un engagement réel de l'organisation, qui doit être convaincue de la valeur que la diversité apporte aux équipes de travail.

Comment pouvons-nous vous aider ?

(Services)

1. Service gratuit de présélection de personnel
adapté à l'entreprise et au territoire, pour les entreprises de toutes tailles et de toutes localisations. De plus, nous gérons le processus et vous conseillons en fonction de vos besoins.

2. Suivi post-embauche.

Nous reprenons le processus de sélection autant de fois que nécessaire pour des raisons indépendantes de la volonté de l'entreprise. Nous vous aidons à trouver le profil idéal en vous donnant accès à des programmes de formation dans

3. Conseils sur les avantages fiscaux.

Les primes à l'embauche de personnes en situation d'exclusion constituent un soutien précieux pour favoriser leur accès à l'emploi. Un recrutement durable dans le temps est le fruit d'un engagement entre notre organisation, votre entreprise et l'individu.

4. Prime à l'embauche.

Être une entreprise engagée dans une démarche de responsabilité sociale a un impact sur la reconnaissance publique du travail social et renforce l'image de votre entreprise en tant qu'entité socialement responsable.

Qui aidons-nous ?

(Primes à l'embauche)

1. Victimes de la traite des êtres humains*

- Montant : **CDI, 128 €/mois**
- Durée : **4 ans**
- Validité de la mesure : **Indéterminée**

2. Victimes de violences sexistes*

- Montant : **CDI, 128 €/mois**
- Durée : **4 ans**
- Validité de la mesure : **Indéterminée**

3. Victimes de violences sexuelles*

- Montant : **CDI, 128 €/mois**
- Durée : **4 ans**
- Validité de la mesure : **Indéterminée**

4. Dans une situation d'exclusion sociale générale**

- Montant : **CDI, 128 €/mois**
- Durée : **4 ans**
- Validité de la mesure : **Indéterminée**

* Règlement : Article 16 du Décret-loi royal 1/2003, du 10 janvier, relatif aux mesures urgentes concernant les incitations à l'emploi et l'amélioration de la protection sociale des artistes

**Règlement : Article 20.1 du Décret-loi royal 1/2003, du 10 janvier, relatif aux mesures urgentes concernant les incitations à l'emploi et l'amélioration de la protection sociale des artistes